

## **Reconversion de l'ancien bidonville de Celleneuve : réunion publique du 24 mai à l'hôtel du Département**

### **Les participants**

- Michaël Delafosse, maire Montpellier et président de la Métropole,
- Fanny Dombre-Coste, première adjointe, déléguée à la ville éducative et à la réussite scolaire.
- Maryse Faye, adjointe au maire déléguée à l'Urbanisme durable et maîtrise foncière
- Sébastien Cote, adjoint au maire délégué à la Protection de la population et à la tranquillité publique
- Véronique Brunet, adjointe au maire déléguée au quartier Mosson
- Des élus et agents de la Ville de Montpellier

### **Propos général de Michaël Delafosse :**

*« Nous avons pris un engagement fort auprès des Montpelliérains : résorber un squat ou un bidonville par an. Et après 10 ans de vie dans des conditions indignes, nous avons fermé le bidonville de Celleneuve et créé, avec l'État et l'appui d'associations, le village de transition de La Rauze. Ce déménagement et la sécurisation de la parcelle nous permettent de lancer enfin un grand projet avec l'implantation de 3 nouveaux équipements phares. Autour d'un parc paysager de plus de 3 000m<sup>2</sup>, nous construirons un groupe scolaire en lieu et place de Montpellier Business School. Et nous allons également y développer le futur hôtel des protections des populations de 4 500m<sup>2</sup>. Ce sera le véritable centre névralgique de la sécurité de Montpellier. »*

### **De nouveaux équipements phare pour la Métropole et pour le quartier**

**Un hôtel des protections de 4500 m<sup>2</sup>, qui comprendra :**

- Un espace sécurité civile
- Un espace police municipale des transports.
- Espace État-major
- Espace CLSDP (prévention)
- Espace sécurité civile
- Espace CSU (gestion des caméras)
- Espace ressources communes.

### **A la clé, 450 emplois, consacrés à la sécurité métropolitaine.**

Pourquoi un hôtel des protections ?

- Une priorité majeure de la Ville et de la Métropole : les politiques publiques de sécurité et de prévention.
  - Création d'un « Hôtel des protections des populations » pour anticiper le développement des effectifs du Pôle des sécurités.
  - Mise en synergie des outils et équipements technologiques pour l'amélioration et le perfectionnement des outils de travail.

- Améliorer les conditions de travail et l'efficacité du service, en concentrant les moyens et certaines fonctions, raccourcissant la chaîne de commandement.

### **Un nouveau groupe scolaire de 22 classes pour le secteur**

#### **A l'étude : 2 programmes de logements de 30 logements chacun environ**

*« Nous souhaitons que de jeunes couples s'installent, en proposant une offre éducative scolaire plus étoffée et avec plus mixité sociale. Cette école sera dotée d'un chemin des écoliers, non loin du collège et du lycée. Cette construction répondra à la saturation que connaît l'école Pape Carpentier. »*

**Un parc paysager** de plus de 3000 m<sup>2</sup>, servant de bassin de rétention et d'espace public pour le quartier. *« Le bassin de rétention permettra de réguler les eaux de pluies surtout en cas d'épisodes cévenols. Donner des espaces de respiration est un engagement fort de la ville »*

#### **Les chiffres**

Fonds européens : 3,7 millions d'euros.

Etat : 3 millions d'euros.

#### **Calendrier prévisionnel**

- ▶ **Jusqu'au printemps 2023** : finalisation des études de faisabilité et de la programmation des deux équipements publics.
- ▶ **Concours d'architectes** : printemps 2023.
- ▶ **Début 2024** : dépôt des permis de construire.
- ▶ **2025** : début des chantiers.
- ▶ **2027** : livraison des équipements publics.

#### **Les principales interventions des habitants**

##### **Que va devenir le domaine Bonnier de la Mosson ?**

**Michaël Delafosse** : concernant ce domaine et plus largement le quartier de la Mosson, nous travaillons avec le maire de Juvignac. Notre projet, créer un parc métropolitain de la Mosson, entre le parc Sophie Desmarests et le lac des Garrigues. Nous allons lancer des concertations citoyennes. Le domaine Bonnier de La Mosson mérite d'être découvert, son écologie, son histoire. Notre projet est d'installer dans ce parc, des jeux d'enfants mais également un chapiteau car le lycée Jean Monnet va accueillir une section cirque.

**Plusieurs riverains s'inquiètent du nettoyage du site et de la présence de rats.** *« Je m'inquiète, car je vois peu d'activité de nettoyage, précise une riveraine qui habite face à l'ancien bidonville. Je constate des incivilités. Une automobiliste y a jeté des roues de voitures. »*

**MD** : Après la campagne de stérilisation menée pour lutter contre la prolifération des chats, nous menons des opérations de dératisation une fois par semaine sur les bâtiments et espaces publics. Nous sommes vigilants et veillons à ce que ce site ne soit pas envahi de ferraille ou de vieilles voitures.

**Quelle garantie avons-nous que ce site ne soit pas de nouveau occupé ?**

**MD** : Nous avons hérité d'une situation humaine très grave, on ne se laissera pas envahir et le nettoyage régulier est prévu. Nous sommes dans une dynamique de chantier, dans une dynamique de projet. Nous supportons les coûts de gardiennage. Tant que je suis maire, ni squats, ni bidonvilles. Je souhaite un règlement humain de ces situations.

**Une riveraine s'interroge sur l'avenir de la parcelle de l'école Sup de Co et souhaite de la végétalisation. Une autre confie être régulièrement démarchée par les promoteurs immobiliers.**

**MD** : Nous serons attachés au programme urbain et à l'architecture et surtout à un travail de qualité. Cela participera de l'équilibre de la ville et que les habitants participent à la vie du quartier, à la vie associative. Le moment venu, nous vous présentons l'opérateur de ce programme. Il est important de conserver les espaces du tissu pavillonnaire sur la parcelle sup de Co, le PLU existe pour des raisons de l'infrastructure routière. Il y a un équilibre à tenir avec la croissance démographique. Nous demanderons également à l'opérateur que des arbres remarquables soient insérés dans le plan de masse.